



Paris, le 10 avril 2006

---

## Vif succès de l'introduction sur Alternext : Come&Stay lève 11,5 millions d'euros

--

### Caractéristiques définitives de l'opération

Come&Stay annonce la clôture le 7 avril 2006 de l'Offre à Prix Ouvert réalisée à l'occasion de son admission à la cote d'Alternext d'Euronext Paris. La société avait souhaité offrir une part significative des titres au public (20% de l'offre) et a reçu un accueil particulièrement favorable avec une demande de plus de 1 442 401 titres pour 133 023 titres offerts, soit une sursouscription de plus de 10 fois.

La demande des investisseurs institutionnels a été encore plus forte et rapide, avec une sursouscription de plus de 14 fois au 4<sup>ème</sup> jour du placement. Devant ce très vif intérêt, et pour conserver un taux de service intéressant aux souscripteurs, le Placement Global auprès des investisseurs institutionnels avait été clôturé par anticipation le 5 avril 2006.

**Prix définitif par action : 16,13 €**

Correspondant au haut de fourchette initialement proposée.

**Produit de l'opération : 11,53 M€**

Résultant de la cession de 332 001 actions existantes (5,36 M€) et de la création de 383 072 actions par augmentation de capital (6,18 M€) et après exercice de la totalité de la clause d'extension (environ 15% de l'augmentation initiale).

**Allocation : 715 073 actions.** Le flottant après opération représente 25,47 % du capital. L'allocation finale se répartit comme suit :

- 578 053 actions au titre du Placement Global : le PG a été sursouscrit 14 fois (7 338 884 titres demandés pour 532 090 titres offerts).
- 137 020 actions au titre de l'Offre à Prix Ouvert : l'OPO a enregistré une sursouscription de plus de 10 fois (1 442 401 titres demandés pour 133 023 titres offerts).

**Première cotation : mardi 18 avril 2006**

**Le Règlement livraison** interviendra le 13 avril 2006, et la négociation des titres sur Alternext débutera après le long week-end de Pâques soit le 18 avril 2006 :

Code ISIN : FR 0004171346

Mnémonique : ALCSY

## Communiqué de presse

L'admission de **Come & Stay sur Alternext** a pour objectif de permettre une flexibilité de financement pour des opérations de croissance externe tout en renforçant la notoriété de la société au sein des annonceurs et son attractivité sur le marché du recrutement des meilleurs marketeurs et ingénieurs. Labellisée "Entreprise Innovante" auprès de l'OSEO-ANVAR depuis 2004, **Come&Stay** entend poursuivre son avance technologique afin de rester précurseur sur son marché, en France comme à l'international.

**Come&Stay remercie l'ensemble des investisseurs institutionnels et particuliers qui lui ont témoigné leur confiance ainsi que tous les partenaires de l'opération.**

(1) Come&Stay surperforme le marché de la publicité online en France avec un chiffre d'affaire en croissance de 122 % (5,2 M€) (+ 74 % en France en 2005, source TNS Media Intelligence), pour une rentabilité nette de 20%.

---

### Contacts



Carole WALTER  
Président Directeur Général  
Tél : 01.42.84.96.96  
investisseur@comeandstay.com



Nicolas MEUNIER  
Léopoldine TAMAIN  
Tél : 01.56.88.11.11  
nmeunier@actifin.fr  
ltamain@actifin.fr



Philippe REGNIER  
  
Tél : 01.70.08.08.05  
p.regnier@avenirfinance.fr



Portzamparc  
Société de Bourse

François BREDOUX  
Responsable Vente Institutionnelle

Vincent Le Sann  
Responsable Analyse Financière

Tél : 02.40.44.94.00

Des exemplaires du prospectus ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa n°06-097 en date du 29 mars 2006 sont disponibles sans frais auprès de Come&Stay, 15 rue de l'Abbé Grégoire, 75006 Paris, et auprès des établissements habilités à recevoir les souscriptions. Le prospectus peut être consulté sur les sites Internet de Come&Stay ([www.comeandstay.fr](http://www.comeandstay.fr)) et de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Une notice a été publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 3 avril 2006.

Tout investissement en actions comporte des risques. Les investisseurs sont invités à se reporter au chapitre "Facteurs de risques" du prospectus.